

Provence-Alpes- Côte d'Azur

Le FAF.TT publie, en mars 2017, 15 portraits territoriaux (régions métropolitaines et territoires d'outre-mer) pour la réalisation de parcours vers et dans l'emploi des salariés intérimaires et des demandeurs d'emploi de chaque territoire.

Au travers d'une sélection de données statistiques et qualitatives, le FAF.TT souhaite apporter l'éclairage du travail temporaire sur les problématiques de recrutement des territoires.

Ajoutées à la connaissance et l'expérience du lecteur, elles ont pour but de l'aider à faire un bilan rapide du marché du travail temporaire et de ses dynamiques. En effet, l'ambition de ces portraits est de fournir des éléments d'aide à la décision et de partager un état des lieux des problématiques de recrutement entre partenaires sur les territoires afin de déterminer ensemble des priorités d'action.

Pour y travailler, nous vous invitons à prendre contact avec la délégation inter-régionale du FAF.TT sur votre territoire ou à vous rendre sur le site www.faftt.fr.



Etat des lieux du travail temporaire sur le territoire

30 524 

intérimaires en ETP en 2015



5,6%

des intérimaires en France

Source : DARES, Données annuelles sur l'intérim 2015

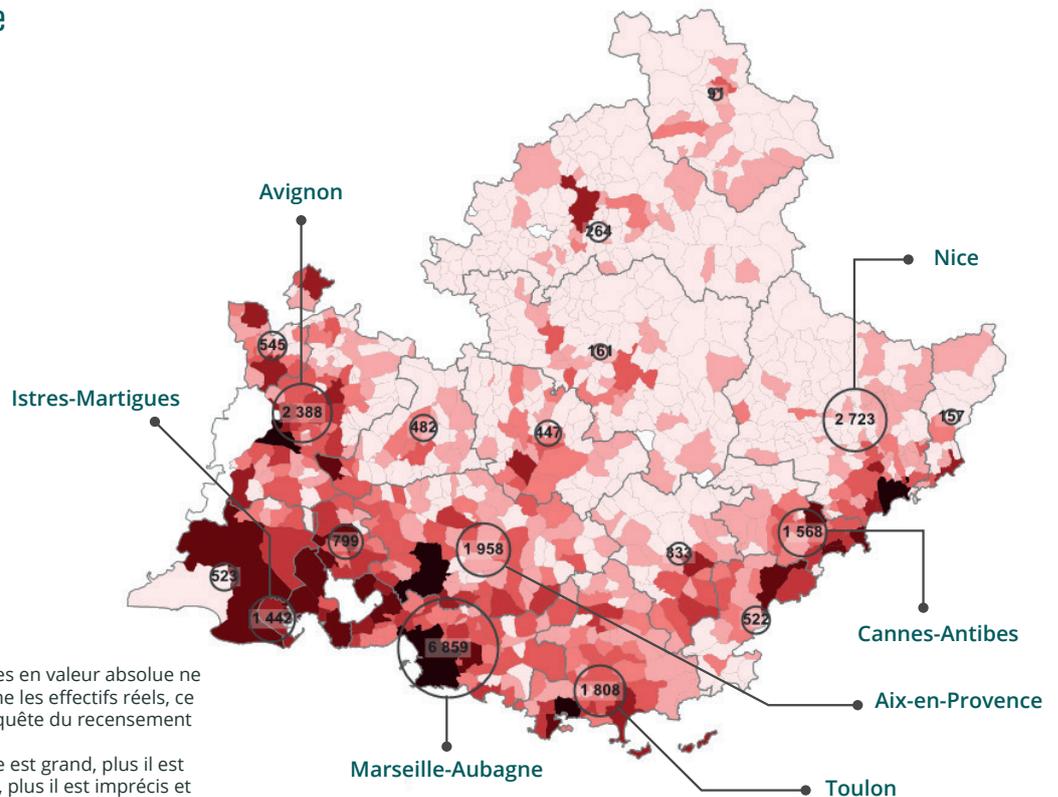
Répartition géographique des intérimaires

Par commune

-  500 et +
-  200 - 499
-  100 - 199
-  50 - 99
-  20 - 49
-  10 - 19
-  - de 10

Par zone d'emploi

 000

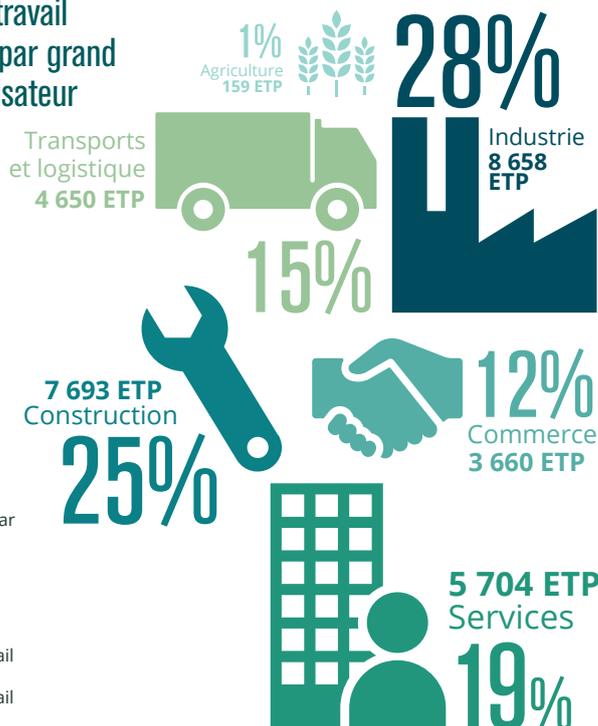


Précaution de lecture : les données en valeur absolue ne doivent pas être considérées comme les effectifs réels, ce sont des estimations issues de l'enquête du recensement de la population.

Plus l'effectif représenté sur la carte est grand, plus il est précis et robuste, et plus il est petit, plus il est imprécis et soumis à variation du fait de marges d'erreurs. Ce sont les ordres de grandeur qui sont intéressants ici.

Source : Insee, Recensement de la population-fichier détail, 2013, représentation FAF.TT

Volume de travail intérimaire par grand secteur utilisateur



ETP (Equivalent Temps Plein) :
Selon la DARES :
Nombre d'ETP =
Nombre total
de semaines de
travail réalisées par
les intérimaires /
Nombre total de
semaines d'une
année (52)

1 ETP = 52
semaines de travail
0,5 ETP = 26
semaines de travail



Sous-secteurs de l'industrie

	ETP	Poids
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	1493	5%
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	1383	5%
Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	1066	3%
Fabrication de matériels de transport	1043	3%
Industrie chimique	697	2%

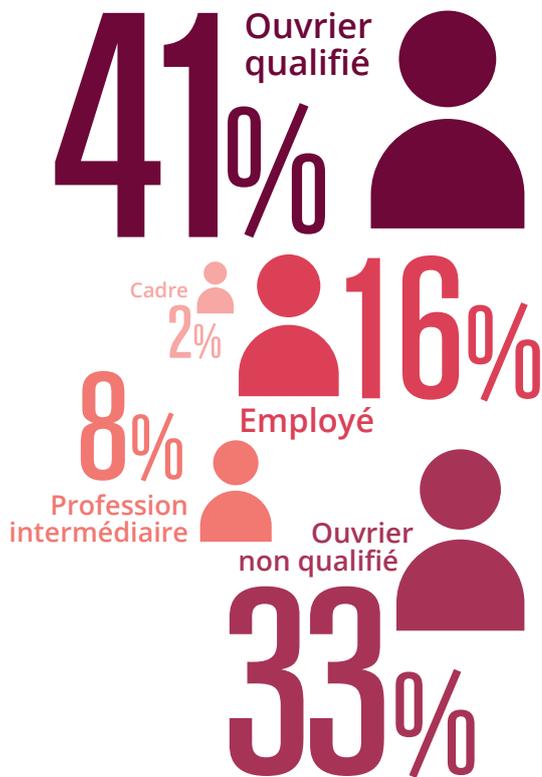


Sous-secteurs des services

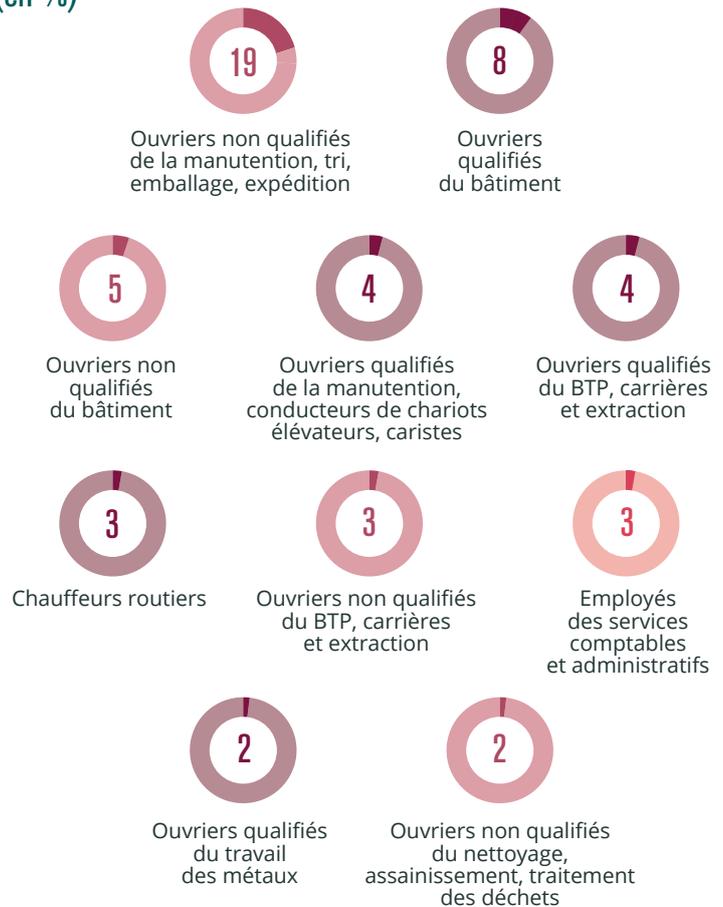
	ETP	Poids
Activités de services administratifs et de soutien	1495	5%
Hébergement et restauration	831	3%
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	777	3%
Activités financières et d'assurance	539	2%
Activités pour la santé humaine	416	1%

Source : DARES, Données annuelles sur l'intérim, 2015, données statistiques sur l'emploi intérimaire

Volume d'emploi intérimaire par catégorie socioprofessionnelle

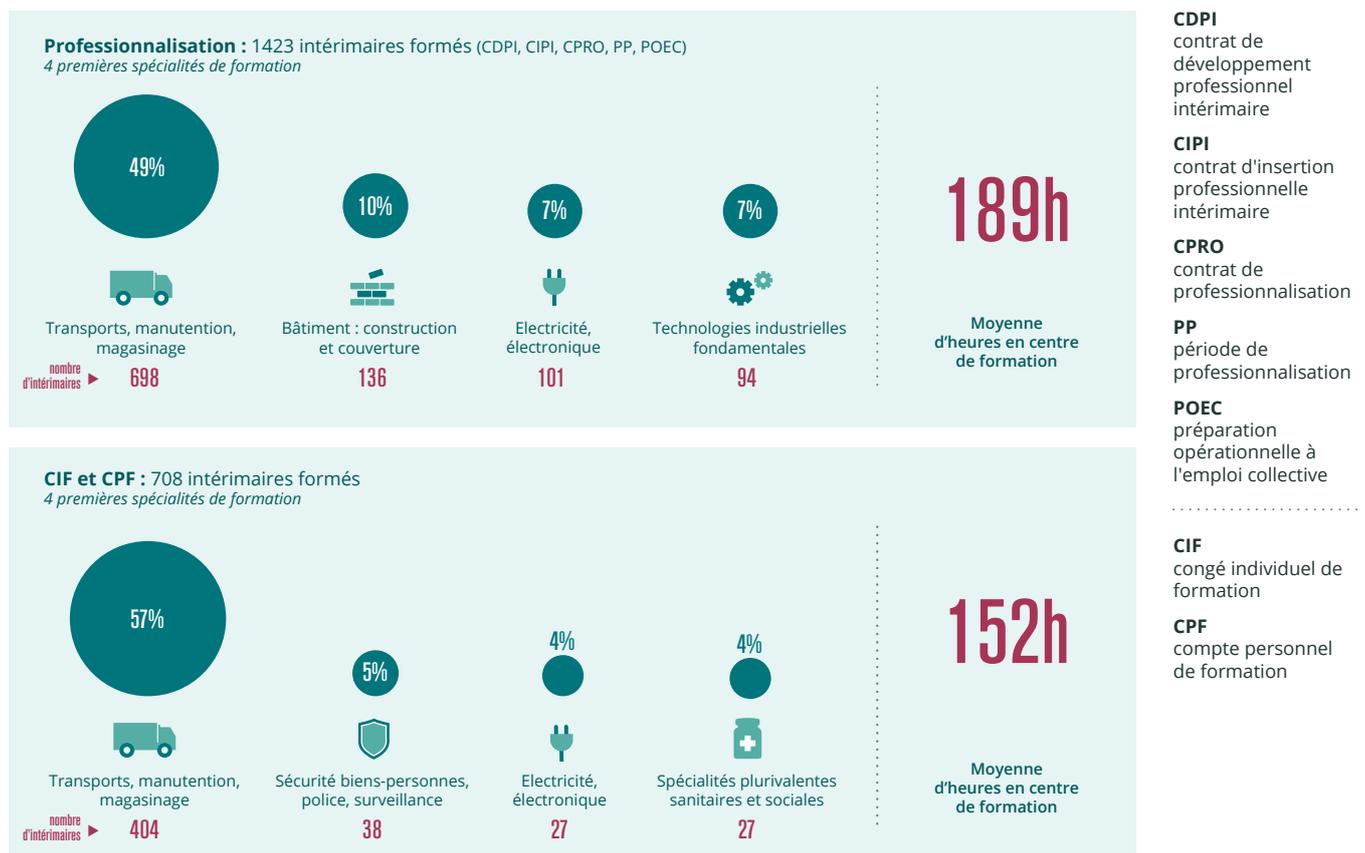


Les 10 premiers métiers en intérim en volume d'emploi (en %)



Source : Observatoire de l'Intérim et du Recrutement, Chiffres Clés 2015

Nombre d'intérimaires formés par spécialité de formation (hors plan de formation)



Source : FAF.TT, formations engagées en 2016

Focus sur les enjeux RH du territoire

Constats généraux



La population et l'emploi sont très largement concentrés **le long du littoral**.



La région est **marquée par un taux de chômage élevé** au deuxième trimestre 2016 avec 11,1% contre 9,6% en France métropolitaine.
On note à l'intérieur de la région des réalités territoriales hétérogènes selon les zones d'emploi.
Ex. Briançon, 8,5%, Marseille-Aubagne (12,1%), Orange (13,2%) et Arles (13,4%).



Une faible industrialisation de l'économie régionale dont **le tourisme constitue l'un des principaux moteurs**.



Un marché du travail marqué par une **forte saisonnalité** des activités.



Le nombre d'emplois est stable depuis 2011 grâce aux activités de services.



Le volume de **travail intérimaire** croît dans la région tous secteurs confondus mais **baisse dans l'industrie**.

Industrie



Concentration des activités industrielles sur le quart sud-ouest de la région et notamment le long du couloir rhodanien :

- De façon plus précise, **l'industrie agroalimentaire** se situe autour de Marseille et dans le Vaucluse ;
- les activités de **cokéfaction et raffinage** autour de Martigues et de Berre l'Etang ;
- les entreprises de **métallurgie** et fabrication de produits métalliques sont fortement concentrées autour de Fos-sur-Mer ;
- la **fabrication de matériels de transport** est concentrée autour de Marignane avec la présence d'**Airbus Eurocopter qui annonce des suppressions d'emploi**.

A retenir

- ▶ Être en veille sur le développement des activités dans les secteurs industriels qui ont fortement recours à l'intérim afin **d'anticiper au mieux les besoins en emploi**.
- ▶ **Du fait de l'automatisation des chaînes de production :**
 - être en veille sur la disparition effective de la demande d'ouvriers de premier niveau de qualification site par site et accompagner « chemin-faisant » les mobilités professionnelles ;
 - accompagner les salariés sur les postes dont le caractère stratégique se renforce (ex : amélioration de la qualité et gestion des incidents).

Logistique



Un secteur majeur.

PACA est la **4^{ème} région française** en matière d'emploi dans les transports et la logistique avec environ 104 000 emplois en 2015 (Insee, Estimations d'emploi) soit 7,8% du volume total d'emplois dans le secteur en France métropolitaine.

A retenir

- ▶ Les taux de recours à l'intérim dans le secteur du transport et de l'entreposage sont très importants, on constate en effet un taux de recours de 32% dans la logistique et d'environ 10% dans les principales activités de transport (fret, messagerie) contre 3% en moyenne tous secteurs confondus.
- ▶ L'activité peut être marquée par une forte saisonnalité de la demande de travail, générant un risque de forte tension sur la main d'œuvre.
- ▶ Comme l'industrie, le secteur de la logistique peut être concerné par l'automatisation.

Construction



Des projets d'aménagement et de construction qui peuvent générer des besoins en emplois intérimaires. Ex :

- la Société du Canal de Provence (SCP) va investir plus de 20 millions d'euros dans la **réhabilitation du barrage de Bimont** (Bouches-du-Rhône) ;
- les travaux de l'**Aixpress** dans l'agglomération d'Aix ;
- la construction de la seconde ligne de **tramway Ouest-Est de la Métropole de Nice** est en cours ;
- le grand projet de **rade à Toulon**.

A retenir

- ▶ Anticiper les besoins en emplois intérimaires qui peuvent s'exprimer selon **une logique de phasage propre à ces activités** : travaux publics, structure et gros œuvre, enveloppe externe, équipements techniques, aménagements et finitions.